



# Tarifs horaires des prestations 2024

## Mode prestataire

Tarifs mis à jour le 23/04/2024

PRESTATIONS	HT	TTC	HT	TTC
<b>MENAGE / REPASSAGE CLASSIQUE</b>	Plus de 2h		Ponctuel	
<b>Avant déduction fiscale</b>	27,82 €	<b>30,60 €</b>	32,68 €	<b>35,95 €</b>
<i>Après déduction fiscale</i>	13,91 €	15,30 €	16,35 €	17,98 €
<b>MENAGE / REPASSAGE ADAPTABLE*</b>	Plus de 2h		Ponctuel	
<b>Avant déduction fiscale</b>	29,32 €	<b>32,25 €</b>	34,18 €	<b>37,60 €</b>
<i>Après déduction fiscale</i>	14,66 €	16,13 €	17,09 €	18,80 €
<b>GARDE D'ENFANTS**</b>	Plus de 2h		Ponctuel	
<b>Avant déduction fiscale</b>	27,45 €	<b>30,20 €</b>	32,27 €	<b>35,50 €</b>
<i>Après déduction fiscale</i>	13,73 €	15,10 €	16,14 €	17,75 €
<b>Aide aux séniors de plus de 70 ans</b>	Plus de 2h			
<b>Avant déduction fiscale</b>	26,11 €	<b>27,55 €</b>		
<i>Après déduction fiscale</i>	13,06 €	13,78 €		
<b>A.P.A. (aide aux séniors)</b>	Plus de 2h			
<b>Avant déduction fiscale</b>	26,11 €	<b>27,55 €</b>		
<i>Après déduction fiscale</i>	13,06 €	13,78 €		
<b>P.C.H. (aide aux personnes en situation de handicap)</b>	Plus de 2h			
<b>Avant déduction fiscale</b>	24,17 €	<b>25,50 €</b>		
<i>Après déduction fiscale</i>	12,09 €	12,75 €		
<b>Caisse de retraite et de sécurité sociale</b>	Plus de 2h			
<b>Avant déduction fiscale</b>	26,11 €	<b>27,55 €</b>		
<i>Après déduction fiscale</i>	13,06 €	13,78 €		
<b>Participation aux déplacements des intervenants TTC : 11 € / mois TTC</b> (10,00 € HT)*** <b>FRAIS DE DOSSIER ANNUEL TTC : 30 €</b> (27,27 € HT) (non déductible des impôts)*** <i>Les frais annexes ne se pratiquent pas pour les DIPEC.</i> Seront facturés par kilomètre effectué avec le client/bénéficiaire ou pour le client/bénéficiaire (ex : courses ou accompagnement à des rendez-vous) <b>0,90 cts TTC</b> (0,82 cts HT)				

\* Interrupteurs, poignées, façades de portes, tringles de rideaux, luminaires haut, intérieurs de placards, canapés, téléviseurs, intérieur du micro-ondes, four, frigo, intérieurs des poubelles, véranda, terrasses, porte d'entrée, vitrerie régulière, entretien du linge lors d'une prestation de ménage.

\*\* Supplément de 1€/h TTC à partir du 3ème enfant, et/ou aides aux devoirs.

\*\*\* Uniquement pour les prestations de ménage/repassage classique, ménage/repassage adaptable, et garde d'enfants.

**Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.**

**Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation dont le prix total est supérieur ou égal à 100 €TTC ou au consommateur qui en fait la demande.**

**TVA à 10% (ménage, repassage et/ou garde d'enfants),  
TVA à 5,5% (APA, PCH, CPAM, CARSAT mutuelles, et séniors de plus de 70 ans)**

## MODES DE PAIEMENT

Vous avez le choix entre plusieurs modes de paiements : le prélèvement automatique, le virement bancaire, les CESU (Chèque Emploi Service Universel) les e-CESU (Chèque Emploi Service Universel Electronique).

### LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Vous pouvez choisir d'être prélevé automatiquement du montant de vos factures, chaque mois. Ce choix vous permet de limiter les risques d'erreur que peut engendrer le paiement par chèque (Perte du courrier, chèque mal rempli, oubli de la signature etc.).

Vous gagnez également le temps passé à préparer votre paiement et vous économiserez les frais d'envoi.

Le prélèvement est effectué tous les mois en fonction des heures de prestations fournies, il n'est pas fixe et n'engage à rien dans le temps.

En quelques mots, le prélèvement automatique est économique, sûr et plus pratique !

### LE VIREMENT BANCAIRE

Vous pouvez choisir d'utiliser le virement bancaire pour régler les prestations de PROMAID. Ce mode de paiement vous permet de maîtriser la date et le montant du virement bancaire. Il vous suffit de nous demander nos coordonnées bancaires.

### LES TICKETS CESU

Vous avez la possibilité de payer les prestations de PROMAID par CESU. Dans le cadre de sa politique et pour favoriser les services à la personne, le gouvernement renforce son dispositif d'action actuel en instituant le chèque emploi service universel prépayé. Ceci vous offre par conséquent la possibilité d'une prise en charge totale ou partielle du coût de l'emploi à domicile. Le CESU préfinancé est un moyen de paiement sous forme de titre ou de ticket à valeur faciale (semblable au ticket restaurant) permettant de régler la facture d'une prestation fournie par un organisme agréé de services d'aide à la personne. Certaines entreprises proposent à leurs salariés des CESU, à travers leur Comité d'entreprise, renseignez-vous auprès d'eux.

Le e-CESU est un Chèque Domicile électronique. Plutôt que de commander un carnet de Chèques Domicile CESU papier, vous pouvez maintenant commander, si vous le souhaitez, une somme de e-CESU qui viendra alimenter votre compte personnel « CESU »

